

Image not found or type unknown



Vente d 'un appartement en corse

Par **2402**, le **17/04/2019** à **20:07**

Nous mettons en vente un appartement en corse et le notaire nous annonce que l 'acte de vente ne peut être signé car le service foncier ne lui a pas fait parvenir toutes les hypothèques. Ce service n 'arrive pas à trouver 3 documents ! Nous ignorons lesquels. Le notaire a fait savoir à l 'acheteur que l 'acte de vente ne pouvait être signé ! Le compromis de vente lui est signé. Aidez nous à comprendre tout cela. Nous sommes inquiets et perdus.merci d 'avance